



## Assemblée générale annuelle Le mercredi 8 septembre 2021

### 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Ouverture de l'assemblée par Mme Dominique Demers à 19h20 et mot de bienvenue fait par Mme Sherri-Lynn Lalonde. Elle remercie les parents d'être au rendez-vous en si grand nombre.

### 2. Désignation de la secrétaire de l'assemblée

Mme Nadia Couture est désignée comme secrétaire par Mme Sherri-Lynn Lalonde.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption proposée par Mélanie Morissette  
Secondée par Emmanuelle Demers

### 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 septembre 2020

Adoption proposée par Emmanuelle Demers  
Secondée par Maude Fortin

### 5. Mot de la direction

- Malgré que nous sommes toujours en contexte de pandémie, nous vivons une année différente. Tout va bien avec les mesures mises en place. Il n'y a plus de bulles-classe. Les élèves sont contents de retrouver leurs amis sur la cour d'école.
- Il y a 254 élèves à notre école dont 11 élèves au préscolaire 4 ans (nouvelle classe). Il y a deux classes de préscolaire 5 ans, deux classes de 1<sup>re</sup> année, deux classes de 2<sup>e</sup> année, une classe de 3<sup>e</sup> année, une classe multi-niveau de 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année, une classe de 4<sup>e</sup> année, une classe de 5<sup>e</sup> année, une classe multi-niveaux de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année et une classe de 6<sup>e</sup> année. Le personnel est content d'être de retour.
- Cette année, le thème de l'école est Affiche tes couleurs. Quelques activités ont déjà commencé pour accueillir nos élèves et se poursuivront.



- En circulant dans les corridors, vous avez pu constater les pastilles colorées au sol. Cette année, nous avons mis en place des moyens pour faire bouger davantage les élèves. Cela s'inscrit dans la vision d'un corps actif, cerveau performant. Les élèves peuvent compléter les jeux de pastilles dans les corridors ou aller au nouveau local Bouge-bouge. Les jeux au sol sur la cour d'école ont été repeints également. Il y a aussi un projet avec les deux classes 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Une fois par semaine, l'enseignante d'éducation physique prend la moitié du groupe pour les faire bouger pendant que l'autre moitié du groupe travaille en classe. Ensuite, c'est le tour de l'autre moitié du groupe d'aller bouger et l'autre de travailler.
- Visionnement d'une courte vidéo montrant les avantages de travailler en collaboration et de bien communiquer.

## **6. Rôles et fonctions du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents (L.I.P art. 64 et 71)**

Mme Lalonde et Mme Demers expliquent les différents rôles, décisionnels et consultatifs, du conseil d'établissement. Le conseil d'établissement est constitué de parents, d'enseignants, un représentant du service professionnel, un représentant du service de garde, un représentant des membres du personnel de soutien et un membre de la communauté. C'est un mandat de deux ans.

L'OPP permet aux parents de s'impliquer davantage dans la vie de l'école. Les activités permettent aux enfants de créer un lien avec l'école dans un contexte autre que celui scolaire. Cependant, cela demande l'implication et la mobilisation des parents qui organisent et mettent en œuvre toutes les activités. Jadis, l'OPP a pu ramasser 50 000\$ en 2 ans, ce qui a permis la construction de la deuxième structure. Il en reste pour créer le jardin scientifique en arrière de la cour.

Le comité de parents a une instance au CSSD. Il y a des rencontres avec les autres parents de toutes les écoles du CSS. Divers enjeux sont touchés dont les politiques, le calendrier scolaire, les inscriptions, etc. et le comité peut jouer un rôle dans d'autres comités tel que le comité EHDA. Le parent qui y siège ramène les informations au CÉ de l'école. Le comité de parents fait des recommandations auprès du conseil d'administration du CSSD.



## **7. Conseil d'établissement**

### **7.1 Présentation des membres**

#### Présentation des membres du CÉ en 2020-2021 :

Membres parents :

- Dominique Demers, présidente du CÉ (mandat prend fin)
- Emmanuelle Demers (mandat prend fin)
- Valérie Lafrance (mandat prend fin)
- Mélanie Morissette
- Maude Fortin
- Diego Tremblay

Membres du personnel :

- Sherri-Lynn Lalonde, directrice
- Véronique Beauchamp, responsable du service de garde
- Sacha Tougas, orthopédagogue
- Anne Roos, TES
- Dominique Martel, enseignante de 2<sup>e</sup> année
- Chantal Aubé, enseignante de 4<sup>e</sup> année
- Nadia Couture, enseignante de 2<sup>e</sup> année

#### Présentation des membres du CÉ en 2021-2022 (personnel) :

- Sherri-Lynn Lalonde, directrice
- Christine Plouffe (Véronique Beauchamp), technicienne du service de garde
- Véronique Brière (Sacha Tougas), orthopédagogue
- Chantal Aubé, enseignante de 4<sup>e</sup> année
- Véronique Gaudet, enseignante de 5<sup>e</sup>/6<sup>e</sup> année
- Nadia Couture, enseignante de 2<sup>e</sup> année
- Linda Lacoste, enseignante de 3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup> année à titre d'observatrice puisqu'elle étudie pour devenir directrice

### **7.2 Présentation du rapport annuel 2020-2021**

Les dossiers abordés ont été les suivants :

- ✓ grille-matières ;
- ✓ budget de l'école ;



- ✓ listes des effets scolaires ;
- ✓ sorties ;
- ✓ règles de conduite ;
- ✓ règles de vie ;
- ✓ plan de lutte contre l'intimidation ;
- ✓ etc.

### **7.3 Présentation des principaux dossiers**

Les dossiers abordés seront les mêmes que ceux discutés l'an passé.

### **8. Adoption de la procédure d'élection**

Trois postes qui étaient occupés par des parents sont devenus vacants et doivent donc être actualisés. S'il y a plus de trois candidatures, un vote caché est proposé afin qu'aucune personne ne se sente indisposée à voter en public. Les candidats se présenteront et le vote se fera par la suite. Deux personnes feront le compte des votes. Mme Couture est désignée comme secrétaire d'élection.

### **9. Élection des nouveaux membres 21-22 (L.I.P. art. 47)**

Il y a cinq candidates : Jessica Faubert, Mélissa Mineault, Emmanuelle Demers, Dominique Demers et Marianne O'byrne. Les candidates se présentent. Nous passons au vote. Le décompte est fait.

Les trois candidates retenues sont :

Jessica Faubert

Mélissa Mineault

Emmanuelle Demers

#### **9.1 Élection des substituts**

Puisque ces deux candidates ont signifié leur intérêt à être substitués lors de leur présentation, elles ont été nommées à l'unanimité : Dominique Demers et Marianne O'byrne.

### **10. Comité de parents de la CSD (L.I.P. art. 189 et art. 47)**

#### **10.1 Présentation du représentant et du substitut**

Maude Fortin et Valérie Lafrance étaient nos deux représentantes. Elles se partageaient les responsabilités. Mme Fortin explique son rôle et les principaux dossiers abordés.



## **10.2 Élection du représentant**

Mélissa Mineault se propose et la proposition est acceptée à l'unanimité.

## **10.3 Élection du substitut**

Jessica Faubert se propose et la proposition est acceptée à l'unanimité.

## **11. Organisme de participation de parents (OPP)**

### **11.1 Présentation de l'organisme et rapport des activités 2020-2021**

Il n'y a pas eu la formation d'un OPP l'an dernier puisqu'il manquait de parents participants.

### **11.2 Formation d'un OPP (L.I.P. art.96 et art. 96.2)**

Malgré la situation actuelle reliée à la pandémie, il est proposé de garder l'ouverture d'en créer un dans l'éventualité que les conditions deviennent propices et que les parents se mobilisent.

Proposée par Mélanie Morissette  
Secondée par Diego Tremblay

## **12. Questions diverses**

Mme Faubert demande comment les sujets sont apportés au CÉ. Mme Lalonde explique que les dossiers touchés sont les mêmes la plupart du temps puisqu'il faut prendre des décisions au fur et à mesure pour différents dossiers chaque année. Il y a le point varia où d'autres sujets peuvent être proposés et abordés.

Mme Morissette demande si les rencontres se feront en présentiel ou en virtuel. Mme Lalonde indique que les rencontres se feront en virtuel via la plateforme ZOOM en raison qu'il faut limiter les visiteurs dans l'école.

Mme Mineault demande si nous aurons une liste des sujets traités pour l'année. Mme Lalonde explique qu'elle envoie l'ordre du jour une semaine à l'avance avant notre rencontre du CÉ. La première rencontre du CÉ se fera le mercredi 6 octobre 2021.



### **13. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée par Mme Dominique Demers à 20h12.

Proposée par Mélanie Morissette

Secondée par Maude Fortin